

Woippy

Stupéfiants : le train de vie d'un couple de quadras passé au crible

Un homme et une femme ont été jugés lundi 30 mai devant le tribunal correctionnel de Metz en comparution immédiate. Lui pour avoir organisé un trafic de stupéfiants, elle pour avoir profité des bénéfices dudit trafic.

Par **Sandrine ISSARTEL** - 31 mai 2022 à 20:08 - Temps de lecture : 2 min



Le couple avait été interpellé à son domicile de Woippy lundi 2 mai. Photo d'illustration RL /Karim SIARI

L'affaire démarre au mois d'avril lorsqu'un témoin anonyme signale à la police l'existence présumée d'un trafic de stupéfiants au domicile de quadragénaires [à Woippy](#). Dès lors, les policiers surveillent les allées et venues au domicile du couple. À deux reprises, ils procèdent au contrôle de deux individus sortant de la maison en possession de cannabis.

Lors de la perquisition des lieux, les policiers mettent la main sur 6 kg d'herbe et résine de cannabis ainsi que sur la somme de 47 000 euros. C'est surtout la présence de bijoux de grande valeur, de vêtements et chaussures de marque ainsi que de deux véhicules de luxe qui met la puce à l'oreille des enquêteurs. La femme est salariée et son conjoint a perdu son emploi au Luxembourg en juillet 2021. Comment leurs revenus ont-ils pu leur permettre l'acquisition de tels biens ?

D'importants virements

« Depuis le mois de mars, ça n'allait pas, j'avais besoin d'argent. Alors, lorsque j'ai rencontré cet homme qui m'a proposé de garder ses " affaires " pour 1000 euros, j'ai accepté », explique le prévenu à la barre du tribunal, tentant de se faire passer pour une nourrice. Les enquêteurs ont également constaté d'importants virements effectués depuis son compte sur celui de sa conjointe. « Je fais les courses et règle les factures », explique-t-elle, ajoutant que si trafic il y a eu sous son toit, elle en ignorait tout.

Train de vie en question

« Il est rare qu'une nourrice conserve à la fois l'argent et la drogue », fait remarquer le ministère public. « Et tout cela pour 1000 euros. Au vu de la quantité d'argent et de stupéfiants conservés, soit vous êtes très mal payé, soit vous mentez », ajoute-t-il, persuadé que tous ces objets de luxe ont été financés par l'argent du trafic de stupéfiants. Prenant en compte les 10 mentions présentes sur le casier judiciaire du prévenu, le procureur a requis une peine de 24 mois d'emprisonnement dont 6 mois assortis d'un sursis probatoire. Pour la prévenue, c'est une peine de 12 mois d'emprisonnement avec sursis qui a été demandée.

« Elle ne pouvait se douter de rien », a déclaré Me Mathilde Audrain, l'avocate de la prévenue, estimant que le train de vie du couple n'avait « rien d'extravagant ». « Certes, mon client a stocké des produits, mais outre la présence de ces deux consommateurs, rien n'indique qu'il se livrait à un trafic régulier », a estimé l'avocat du prévenu, Me Thomas Guyard. La femme a été relaxée, son conjoint condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis.

[Faits-divers - Justice](#)[Crime, délit et contravention](#)

À LIRE AUSSI

La Redoute : Offre Blanc jusqu'à -50%*

La Redoute | Sponsorisé

Olivier Giroud mène une vie modeste avec son partenaire

Paperela | Sponsorisé

Vous vivez à Sainte-marie-aux-chênes? Sécurisez votre logement (Devis gratuit)

Verisure | Sponsorisé

[Devis en ligne](#)

N'attendez plus, commandez en avant-première la 1st EDITION 100% électrique

Nouvelle Jeep® Avenger | Sponsorisé

Pompe à chaleur financée jusqu'à 100% pour les propriétaires à revenus modestes

Droits en Ligne | Sponsorisé

Allô Patron, on est Mercredi, le catalogue de la semaine est arrivé !

Le Catalogue Lidl | Sponsorisé